



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2025

Saint-Chamas, le 10/09/2025

Madame, Monsieur,

Conformément aux statuts de l'association, nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de notre association qui se tiendra le mardi 14 octobre 2025 à 19h00 à l'atelier 480 de Saint-Chamas.

L'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

- Bilan moral,
- Bilan financier,
- Elections du bureau et du conseil d'administration,
- Proposition de la stratégie et des projets pour la saison prochaine.

Les membres de l'association qui ne peuvent pas assister à l'assemblée générale peuvent s'y faire représenter par un autre membre, aux termes d'un pouvoir spécial qui devra être produit en entrant en séance. Il est rappelé qu'un membre peut disposer de quatre pouvoirs au maximum.

Seules seront admises à entrer en séance les personnes dûment habilitées, qui auront émargé la feuille de présence avant le début de la séance.

Les personnes souhaitant rejoindre le Conseil d'Administration ou le Bureau doivent se faire connaître du bureau au plus tôt afin d'être pris en compte.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Bureau FITGYM